

Magnanville

magazine



C'est la rentrée !

sommaire

4

→ nous

Tribunes Libres

Interview de Bernard Moscodier, adjoint en charge de la politique travaux, de l'urbanisme, de la mobilité et de la sécurité publique

Magnanville renforce la lutte contre les incivilités

Semaine bleue des séniors : tout un programme !

6

→ nous

Un nouveau logo de ville

Le nouveau règlement intérieur des activités jeunesse

10

→ notre ville

Aménagement du cimetière.

Travaux de voirie, rue de la mare Pasloue

11

→ notre territoire

Médiathèque : des animations et une équipe à votre écoute

→ Brocante

Dimanche 25 septembre, toute la journée

Place Pierre Bérégozovoy et parking

du gymnase Marie-Amélie Le Fur

Organisée par le Comité des Fêtes

Restauration sur place :

crêpes, gaufres, barbecue, frites...

À vos agendas !



Bulletin municipal de Magnanville

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE

Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17

Site Internet : www.magnanville.fr - Courriel : contact@mairie-magnanville.fr

Directeur de la publication : Michel LÉBOUC

Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanvillois

Conception-Impression : Lescure Graphic

La Heunière - 27120 Douains - Tél : 02 32 77 32 40

Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.

N° ISSN 2555-1183

→ Infos pratiques

Hôtel de ville

2 rue de la ferme - 78200 Magnanville

Tél : 01 30 92 87 27

www.magnanville.fr

Permanence des élus

Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 30 92 87 18

Services sociaux

Pôle Autonomie Territorial Seine Aval Ouest

Tél : 01 39 07 79 04

Centre de contact du service de Protection

Maternelle Infantile du département des

Yvelines

Tél : 0 801 801 078*

ALLÔ Planification familiale

Tél : 01 30 83 61 21

Médiathèque - Le Grenier des Arts

Tél : 01 75 74 81 74

www.bibliotheque-mairie-magnanville.net

Le Colombier-Magnanville

Tél : 01 34 77 65 09

www.lecolombier.org

L'école des 4 z'Arts

Tél : 01 30 92 86 56

www.ecole4zarts.net

Administrations

Police : 01 30 94 82 10

Préfecture : 01 39 49 78 00

Sous-préfecture : 01 30 92 74 00

Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00

Conseiller juridique : 01 30 92 87 27

Défenseur des droits : 01 30 92 22 51

Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

Urgences

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

Pharmacie de garde

pour la connaître, contactez le commissariat

Tél : 01 30 94 82 10





Chères Magnanvilloises,
Chers Magnanvillois,

Je tiens à vous remercier des différentes marques d'attention qui m'ont été adressées ainsi qu'à ma famille dans l'épreuve qui nous frappe et vous assure de ma détermination à poursuivre les actions municipales.

Je sais compter sur mes équipes d'élus et de professionnels afin de maintenir ce cap, et je reviendrai à vos côtés petit à petit. Il faut laisser le temps au temps.

Je n'ai pas pu être présent pour la Fête des associations et de la jeunesse qui s'est déroulée le samedi 3 septembre dernier mais j'étais avec vous par la pensée. Merci pour l'écho positif dont vous m'avez fait part à travers vos messages.

Dans la continuité, je vous souhaite à tous, petits et grands, une bonne rentrée.

Michel LEBouc

Maire,
Conseiller communautaire délégué
de la CU GPS&O
1^{er} vice-président du CA du SDIS 78

TRIBUNES LIBRES

MAJORITÉ

« La rentrée scolaire, sportive et culturelle s'est bien déroulée et marque la reprise des activités pour tous.

Nous allons pouvoir continuer à mener nos grands projets de ville en veillant à l'intérêt commun. Notre groupe a une pensée pour Léo et assure le maire et sa famille de tout son soutien. »

OPPOSITION

« Chers magnanvillois, nous vous souhaitons une bonne rentrée scolaire, professionnelle et associative ! Dans un contexte sanitaire enfin plus serein, qu'elle soit l'occasion de reprendre au mieux nos activités quotidiennes. La rentrée sera aussi municipale, les sujets d'actualité restant nombreux (projets immobiliers, gymnase, police municipale, centre pénitentiaire, droits de l'opposition...). Nous continuerons à vous en informer et à vous rendre compte de nos positions. collectifmagnanville.fr »

Une délégation tournée vers l'avenir



Bernard Moscodier est adjoint en charge de la politique travaux, urbanisme, mobilité, sécurité publique, et gestion du patrimoine communal. Une mission qu'il prend à cœur. Entretien.

Magnanville Magazine : Vous avez pris en charge un secteur ample, en quoi ces missions vous passionnent ?

Bernard Moscodier : C'est une délégation très intéressante car elle a trait à l'aménagement de notre ville, à la fois pour répondre aux nouveaux besoins de la population et aux enjeux contemporains en termes de développement durable. Notre souhait est de continuer à faire de Magnanville une ville où il fait bon vivre, tout en créant la ville de demain.

MM : Dans ce cadre, quels sont vos axes prioritaires ?

BM : J'en citerai trois : la rénovation de nos bâtiments publics et la construction de structures plus en phase avec les usages actuels et plus respectueux de l'environnement. Nous poursuivons aussi la recherche d'économies, la mise en accessibilité de nos structures et la concertation avec la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise afin qu'elle assure ses missions de proximité qui lui ont été déléguées en 2017 : voirie, éclairage public, propreté urbaine.

MM : Quelques exemples de chantier à venir ?

BM : Nos écoles représentent une priorité. Leur vétusté n'est plus à démontrer et notre programmation pluriannuelle d'investissement comprend des chantiers importants de rénovation énergétique dont l'école des Cytises sera la première bénéficiaire. Pour des raisons budgétaires et écologiques, nous travaillons à rendre nos bâtiments moins énergivores. A titre d'exemple, le cahier des charges de notre futur gymnase comprend un important volet développement durable : panneaux solaires, pompe à chaleur ou encore mise en place d'un dispositif de route intelligente qui permet de récupérer l'énergie générée par les véhicules. Hormis la question écologique, l'actualité géopolitique nous confirme la nécessité de réduire le coût des fluides afin de ne pas plomber nos budgets de fonctionnement. C'est un enjeu qui faisait déjà partie de nos priorités et nous resterons à la hauteur de cette ambition.

Magnanville renforce la lutte contre les incivilités



La municipalité a démarré son plan d'action dans le cadre de la lutte contre les incivilités. Lors du conseil municipal du 4 juillet, la question relative au régime indemnitaire de la police municipale a permis d'évoquer le recrutement de plusieurs agents dans le cadre de la création du service prévention, médiation, sécurité. L'équipe est désormais composée d'un policier municipal (PM) et de deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Le recrutement d'un second PM reste à venir. Le renfort de la présence humaine sur le terrain fait partie des préconisations de l'audit que la ville a commandité auprès d'une société spécialisée indépendante, en 2021.

Dans la continuité, un groupe de travail sera créé prochainement pour élaborer le plan prévention/médiation/sécurité qui sera présenté à l'ensemble des Magnanvillois à l'automne. Il comprendra des propositions en termes de moyens matériels, comme le déploiement maîtrisé de la vidéo protection. Côté organisationnel, le travail sur les liens intergénérationnels se poursuit ainsi que le partenariat avec les acteurs du territoire afin de compenser le retrait de l'État sur la question régaliennne de la sécurité. La restitution du groupe de travail sur la lutte contre les incivilités comprendra également un volet financier. Les résultats de cette réflexion seront ensuite déclinés en actions concrètes avec comme objectif de continuer à garantir la tranquillité publique à Magnanville.

Ateliers d'accompagnement au numérique



Les ateliers numériques, ouverts aux Magnanvillois, ont redémarré le 8 septembre. N'hésitez pas à vous inscrire.

Acquérir de l'aisance pour réaliser ses démarches en ligne, naviguer sur le web, consulter sa boîte mail... L'agent du service accueil de la mairie, Meryll, pilote depuis l'an dernier, des cours d'initiation à l'informatique. Les Magnanvillois qui le souhaitent peuvent apprendre à maîtriser l'usage de l'ordinateur et d'internet lors de quatre séances collectives. Des rendez-vous individuels gratuits de 30 minutes sont également proposés pour vous aider dans une démarche ponctuelle.

« Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place cette action afin de réduire tant que possible la fracture numérique » explique Michèle Berrezai, adjointe à la politique sociale, solidarité, santé, handicap et droits des femmes.

Coût : une cotisation de 10 € est à verser à la médiathèque, le jour de la 1^{ère} séance. Cette participation vous permet d'accéder aux animations de la structure ainsi qu'à l'espace emprunts de livres, DVD et autres documents.

N.B : l'accès est gratuit pour les demandeurs d'emploi.

Semaine bleue des seniors

La semaine bleue est le rendez-vous incontournable des seniors. Cette année, elle se déroulera du 1^{er} au 7 octobre. À Magnanville, ne manquez pas les ateliers pratiques et les animations mises en place par le Centre Communal d'Action Sociale et ses partenaires.



Le programme :

Samedi 1^{er} octobre (journée) :

Sortie à Chartres, repas compris.

Inscription à partir du 12 septembre auprès du CCAS. Tarif : 17€/personne. Places limitées.

Lundi 3 octobre :

- 14h : Pétanque organisée par la section de l'Entente Sportive Magnanvilloise, au Complexe Firmin Riffaud. Sur inscription au 06 83 21 45 41.

- Navettes à 13h30 et 15h pour un moment Détente Balnéo à Aquasport (Mantes-La-Ville) : Inscription auprès du CCAS.

Mardi 4 octobre :

• 8h30 et 10h : Marche bleue organisée par l'ESM Marche. Parcours de 5 km et 10 km. RDV dans la cour de la Ferme. Sans inscription.

• 14h : Fabrication et dégustation de tisanes, organisée par l'ESAT de Léopold Bellan. Inscription auprès du CCAS.

Mercredi 5 octobre :

De 14h à 17h : Ciné-goûter suivi d'une rencontre avec l'association « Les amis du Château » à la médiathèque. Film : « Le Prénom ». 49 places maximum. Inscription auprès du CCAS.

Jeudi 6 octobre :

- De 10h à 12h : « Les gestes qui sauvent » présentés par la Croix Rouge, salles Matisse et Rodin. Places limitées. Inscription auprès du CCAS.

- 14h : Belote conviviale du Club détente des seniors, salle Voltaire et à Léopold Bellan. Inscription auprès du CCAS.

Vendredi 7 octobre :

- De 10h à 11h : séance yoga, salle Edith Piaf. 10 personnes maximum. Inscription auprès du CCAS.

- De 11h15 à 13h15 : Ateliers gymnastique, salle Charat. Inscription auprès du CCAS.

- De 14h30 à 16h30 : activités intergénérationnelles en lien avec les écoles. Salle polyvalente (Complexe Firmin Riffaud). Inscription auprès du CCAS.

Plus d'infos : 01 30 92 87 27,

ccas@mairie-magnanville.fr, magnanville.fr

Le logo de la ville évolue !

Magnanville voit son identité visuelle évoluer. Depuis la fin juillet, le nouveau logo prend sa place dans les premières correspondances mail de l'équipe municipale.

La première version du logo a vu le jour en 2016. Elle remplaçait, alors, l'écusson qui se distinguait par sa couronne, ses épis, fleurs de lys et épées. La création de ce logo avait pour but de moderniser l'identité de la ville.

« Nous souhaitons encore le faire évoluer pour qu'il corresponde davantage à nos valeurs et pour être au plus près de nos ambitions. Nous avons souhaité un dégradé de bleu et de vert, la présence d'un élément naturel telle que la feuille pour montrer que Magnanville se caractérise par son environnement agréable et verdoyant. D'autres

déclinaisons de différentes couleurs pourront être utilisées selon le support choisi » explique Françoise Gonichon, 1^{ère} adjointe en charge de la politique financière et citoyenneté. La charte graphique est en cours d'élaboration. Petit à petit, les supports de communication tels le site internet ou les courriers que recevront les Magnanvillois, arboreront ce nouveau logo.



Colis des aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale organisera la distribution des colis des aînés de 70 ans et plus, les samedi 10 et dimanche 11 décembre. Les élus vous les déposeront à votre domicile. **Plus d'infos :** 01 30 92 87 27.

Cœur de village, le projet a démarré !



La fermeture définitive du parking face à l'hôtel de ville, au mois de juillet, a officiellement sonné le démarrage du projet Cœur de village.

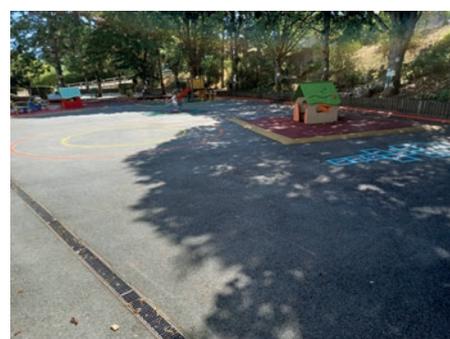
Ce programme va permettre de répondre aux attentes des Magnanvillois en termes de commerces de proximité dans ce secteur de la ville qui en manquait jusque-là. Il comprendra une boulangerie et un magasin d'alimentation en circuit court mais également 100m² de locaux municipaux.

Le projet immobilier compte 48 logements, dont 17 mis à la vente du studio au T4. La situation centrale du programme permettra aux résidents de bénéficier des commerces et services en rez-de-chaussée, et de nombreuses structures municipales en proximité : mairie, espace culturel de la Ferme, médiathèque, complexe sportif, espace familial et ludique, lycées...

Côté architecture, le promoteur a répondu au souhait de l'équipe municipale d'avoir des bâtiments en harmonie avec l'environnement et le patrimoine de la ville. Ainsi, pierre et ferronnerie composent l'architecture et des espaces verts agrémenteront l'enceinte du projet.

La phase de commercialisation débutera prochainement. Renseignements auprès du promoteur Habitat & Commerce : Laurent Bernard - 06 17 31 18 74

Travaux dans les écoles et aux 4 z'Arts



L'été 2022 a rimé avec chantiers. Cette année, l'accent a été mis sur la réfection de la toiture de l'école maternelle des Marronniers. Il était indispensable de revoir non seulement l'isolation mais surtout l'étanchéité de cette partie de l'établissement. D'autres travaux d'embellissement ont été réalisés dans les trois groupes scolaires, tels que la réfection de sols et la peinture des jeux de cours. Un nettoyage approfondi a également été réalisé dans toutes ces écoles. Une grande partie de ces actions ont été menées par les agents municipaux, avec l'aide des jobs d'été « Nous mettons un point d'honneur à améliorer les conditions d'accueil et de travail des élèves, enseignants et des personnels municipaux qui y oeuvrent quotidiennement » explique Jean-Philippe Blot, adjoint en charge de la politique scolaire. Côté loisirs, deux salles municipales dédiées à l'école des 4 z'Arts ont également été rénovées. Une rentrée placée sous de bons auspices !

Retour sur la rentrée des élèves

717 écoliers ont repris le chemin des écoles maternelles et élémentaires, le 1^{er} septembre. L'occasion pour l'équipe municipale, de faire le tour des établissements afin de souhaiter aux élèves ainsi qu'aux enseignants et personnels y travaillant une belle année scolaire. Retour en photos.



Restauration scolaire et extrascolaire : ce qui change

Restauration scolaire, accueil de loisirs... Point sur les nouveaux règlements intérieurs du secteur - jeunesse.

Concernant les activités liées à la scolarité, vous pourrez désormais réserver ou annuler la présence de vos enfants, la veille avant 12h pour le lendemain. Cette disposition est identique pour l'inscription à la restauration du midi. « Ces nouvelles mesures faciliteront l'accès des familles aux services » explique Nathalie Devaux, adjointe déléguée à la jeunesse.

En dehors des jours d'école, les délais de réservation et d'annulation sont, quant à eux, maintenus à 7 jours pour les mercredis, à 15 jours pour les petites vacances et 20 jours pour la période d'été.

« Les mercredis matin et durant les vacances scolaires, les enfants pourront arriver jusqu'à 9h30. Le mercredi, les enfants pourront fréquenter l'accueil de loisirs sur la demi-journée du matin. Les parents pourront récupérer leurs enfants, entre 13h15 et 13h30 afin qu'ils puissent participer à des activités personnelles. Les jeunes inscrits à l'École Municipale Omnisports, le mercredi matin, pourront se rendre à l'accueil de loisirs l'après-midi. La sortie du soir se déroulera entre 17h et 19h, au centre. Une tarification adéquate sera appliquée ».

Si votre ou vos enfants disposent d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI), une participation aux frais d'encadrement, des fluides, des infrastructures communales à hauteur d'un euro par jour sera demandée à la famille, en plus du panier repas qu'elle fournit.

Plus d'infos : service jeunesse – Tel : 01 30 92 87 27.



LES ENFANTS À L'ACCUEIL DE LOISIRS.

Chiffres clés

- 717 écoliers scolarisés en maternelle et élémentaire.
- 9 sections maternelles et 18 classes élémentaires, dont 2 Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM), comprenant 4 niveaux
- 400 Repas préparés, en moyenne journalièrement, à la cuisine centrale des Marronniers et livrés en liaison chaude dans les cantines scolaires.
- 3 accueils périscolaires, regroupés le soir, au centre de loisirs.
- 1 navette de transport entre les Marronniers et l'accueil de loisirs, le soir.

Lecture

La ville recherche des séniors bénévoles volontaires pour lire des histoires et des contes **aux enfants** **durant la pause du midi.**

Plus d'infos : service jeunesse
Tel : 01 30 92 87 27.

Au revoir Eddy Bordat, Bonjour Sarah Gaillémard

Le comité des fêtes a officialisé sa passation de présidence, le 12 juin dernier, à la Ferme. L'occasion de remercier chaleureusement Eddy Bordat et son épouse qui ont fait vivre l'association de manière magistrale pendant plus de 40 ans. Mais la relève est déjà bien assurée grâce à Sarah Gaillémard, nouvelle présidente depuis un an et son équipe qui ont repris le flambeau « Merci à vous deux ainsi qu'à tous les bénévoles pour votre belle implication dans la vie magnanilloise » a souligné le maire, Michel Lebouc.

Si vous aimez l'animation et si vous avez un peu de disponibilité, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du comité des fêtes !

Les prochaines dates à retenir :

- 25 septembre, à partir de 6h : brocante, place Pierre Bérégovoy (Lycée Léopold Sédar Senghor)
- 3 décembre, 20h, à la salle polyvalente : loto

Plus d'infos : comitefetemagnanville@gmail.com



DE GAUCHE À DROITE : EDDY ET FRANÇOISE BORDAT, MICHEL LEBOUc, SARAH GAILLEMARD



Job d'été : Léane s'investit pour sa commune

Léane, lycéenne magnanilloise de 17 ans fait partie des 20 jeunes recrutés par la ville dans le cadre du dispositif job d'été. Retour sur sa mission d'une semaine à la médiathèque « Le Grenier des Arts ».

Cet été, Léane a rejoint l'équipe de la médiathèque pour une immersion dans le monde du travail, un bon moyen d'acquérir une expérience professionnelle et de gagner un peu d'argent pour les vacances. « La semaine est passée vite, je ne pensais pas qu'il y avait autant de choses à faire dans une médiathèque ! » confie-t-elle. « J'ai tout aimé, être en contact avec le public pour les prêts de livres et lors des animations, travailler sur l'ordinateur ou encore dans les rayonnages ! ». Au programme, couverture de livres neufs et préparation des jaquettes des mangas avant leur mise en rayon. « J'ai aussi participé au récolement des sections documentaires et roman enfants. Il fallait prendre tous les livres de la section, les scanner un par un et vérifier dans le logiciel qu'il n'y avait pas d'erreur dans les informations associées. Ça m'a beaucoup intéressée ».

Côté professionnels, Céline, la responsable et son équipe se réjouissent de ces renforts saisonniers. « Les jeunes sont très impliqués et agréables. Ils nous ont aidés pour les activités du quotidien mais aussi sur les tâches que nous planifions à cette période comme l'inventaire annuel ou encore le réagencement des espaces ». Chaque jeune avait reçu le programme de sa semaine de travail lors de la réception des jobs d'été. Cela permet de bien cadrer les missions et qu'elles soient les plus intéressantes et variées possibles.

En dehors de la médiathèque, les autres jeunes ont été répartis dans différents secteurs : services techniques, accueil de loisirs ou encore entretien dans les écoles. Les jobs d'été : un contrat gagnant-gagnant que la ville compte bien faire perdurer.

Point d'accueil déjeuner des lycéens

La ville assure un point d'accueil déjeuner, au bar du Colombier, pour les élèves du lycée Léopold Sédar Senghor qui souhaitent déjeuner en dehors de leur établissement. Ce service reprend le 19 septembre, à raison de 2 créneaux, 11h30 à 12h30 ou 12h30 à 13h30. Les lycéens doivent apporter leur repas, qu'ils peuvent faire réchauffer sur place, si besoin. L'encadrement est assuré par un agent municipal. La municipalité demande à tous de respecter les lieux et les laisser propres.

Inscriptions obligatoires et infos en mairie - Tel : 01 30 92 87 27.

Retour sur la Fête des associations et de la jeunesse

Beau succès pour la Fête des associations et de la jeunesse qui s'est déroulée le samedi 3 septembre dernier.

Au programme de la journée, le traditionnel forum des associations a réuni plus de 1800 visiteurs. Des animations étaient également organisées pour la jeunesse. Les festivités se sont prolongées le soir avec un repas proposé par le Comité des Fêtes et animé par un spectacle de jonglage en partenariat avec l'association Le Colombier. Le public, encore plus nombreux, était ensuite invité à une retraite aux lampions pour cheminer vers la place Pierre Bérégovoy où l'attendait un spectacle de rue et le feu d'artifice de clôture. Une journée placée sous le signe de l'émerveillement et de la convivialité.



Ciné plein air

À quelques jours de la rentrée, les Yvelines font leur cinéma ont posé leur valise à Magnanville. Une soirée détente gratuite très appréciée par le public qui a également pu se restaurer sur les stands du Comité des fêtes et des Baroudeuses de l'Oncojolie. Rendez-vous pour une prochaine édition !

Aménagement du cimetière



La première séance du groupe de travail composé d'élus, de Magnanvillois et d'agents de la ville, concernant l'aménagement du cimetière de Magnanville s'est tenue durant l'hiver dernier. L'objectif était de conduire une réflexion en termes d'équipements funéraires et d'aménagement paysager.

« Lors de nos différents déplacements au cimetière, nous avons pu échanger avec les personnes venues se recueillir et noter leurs remarques sur la gestion du lieu. » explique Jean-Philippe Blot, adjoint au développement durable.

Ce travail participatif mené a ainsi permis d'identifier différentes pistes d'aménagement : choix du monument pour le jardin du souvenir, continuité de la végétalisation des allées... Les propositions des membres du groupe de travail permettront de s'inscrire dans le cadre d'un Plan Pluriannuel d'Investissement.

Des chantiers sont d'ores et déjà programmés à l'automne, avec la reprise d'une quarantaine de concessions expirées depuis plusieurs années. À venir également l'ajout d'un nouveau colombarium.

L'ensemble des démarches se fait dans le respect des défunts et de leurs familles afin de maintenir ce lieu propice au recueillement et au souvenir collectif.

Rue de la mare Pasloue : un axe plus sûr

Des travaux de voirie conséquents ont été réalisés, cet été, rue de la mare Pasloue pour rendre les déplacements plus sécurisés, y compris ceux des piétons et particulièrement aux abords du lycée Léopold Sédar Senghor. L'entreprise Watelet, chargée des travaux commandés par la Communauté Urbaine a œuvré sans relâche. Deux plateaux surélevés ont été créés. Le premier, près du parking public et le second à l'intersection de la rue du Mûrier. « Ces aménagements inciteront les conducteurs à réduire leur vitesse -désormais réglementée à 30 km/h- et à fluidifier les transports en commun par l'élargissement de la chaussée, permettant ainsi le croisement des véhicules. Les piétons profiteront désormais de la nouvelle liaison douce qui a été créée, côté lycée. Nous nous en réjouissons ! » explique Bernard Moscodier, adjoint à la politique travaux urbanisme, mobilité. Une requalification essentielle pour un axe apaisé.



Marché des producteurs



Le marché des producteurs a pris fin au début du mois de juillet mais les producteurs resteront associés à certaines animations de la ville.

Après 3 ans de fonctionnement, la municipalité a été contrainte d'arrêter le marché qui s'était installé sur le parvis de la mairie « Nous avons pris cette décision avec beaucoup d'amertume et ce, malgré les moyens mis en œuvre comme l'exonération du droit de place, le prêt et l'installation de matériel et des vitrines aux exposants » déplore Jean-Philippe Blot, adjoint en charge du dossier.

Le concept est né d'une étude de marché et d'un groupe de travail avec les Jeunes Agriculteurs d'Île-de-France. La crise sanitaire a fortement impacté sa mise en place. Les producteurs n'ont pas trouvé une clientèle suffisante et se sont désengagés petit à petit. Le public, n'a pas non plus suffisamment adhéré en nombre. « C'est pourquoi, en accord avec les producteurs nous avons décidé d'y mettre fin et de ne conserver que certaines dates festives, comme celles du printemps, de l'été et de Noël ». Rendez-vous au prochain marché festif.

La médiathèque : Un lieu culturel d'exception

La médiathèque « Le Grenier des Arts » est le lieu de vie culturel phare de la ville. Une structure à beau design, riche en collections et animations.

Cela fait deux ans et demi qu'elle existe et elle connaît déjà un réel succès ! Poussez le portail d'entrée et admirez ce magnifique bâtiment, encadré de verrières, implanté dans un écrin de verdure. À l'intérieur, les bibliothécaires vous reçoivent, vous conseillent pour vous trouver l'ouvrage, l'animation qui répondra à vos attentes. Depuis septembre 2020, l'amplitude d'ouverture est passée de 19h à 28h et cette année, la médiathèque a fait un grand virage numérique en proposant un site internet sur lequel les abonnés peuvent non seulement consulter les ouvrages proposés, les réserver et s'inscrire aux animations. Des bornes sont accessibles au sein des locaux pour permettre d'emprunter directement romans, BD, revues... « L'abonnement annuel pour les adultes est à prix modique, valant environ le prix d'un livre. Celui des enfants et demandeurs d'emploi est gratuit. Notre souhait est que petits et grands puissent accéder, nombreux, à la culture, vectrice d'émancipation » explique Delphine Calanca, conseillère déléguée à la politique culturelle et à la vie associative.

Côté animations

Là encore, les rendez-vous donnés au public ne manquent pas, quel que soit l'âge : lectures et comptines pour les bébés, ateliers créatifs, jeux et tournois e-sports pour les ados, bouturothèque, accueils spécifiques de classes et recherches documentaires associées, ateliers dédiés aux personnes qui souhaitent découvrir l'univers internet... La médiathèque est aussi un lieu formidable pour les concerts et les expositions. L'enceinte de la médiathèque a récemment accueilli l'exposition 4L Trophy. Notre fête de la musique y est aussi organisée depuis deux ans. Le Grenier des Arts réalise également des actions en lien avec la Communauté Urbaine GPS&O telles « Un mur, une œuvre » qui a notamment abouti à la jolie fresque réalisée sur le pignon de l'ancienne mairie ou la nuit de la lecture. « Un panel d'activités fédératrices qui créent du lien ». Pour suivre la médiathèque, rendez-vous sur son site et sur sa page Facebook.



Nouveau !

Les bibliothécaires donnent rendez-vous aux 3-6 ans accompagnés pour des lectures à l'aide de Kamishibais et tapis de lecture. Un moment privilégié pour éveiller les jeunes enfants.

Les chiffres clés 2021

- 25 000 visiteurs
- 1 033 inscrits en 2021 contre 760 en 2020
- 280 nouvelles inscriptions
- 385 élèves de classes accueillis
- Plus d'une trentaine d'animations.

Une amélioration des transports bus sur le Mantois

Depuis la fin du mois d'août, les lignes de bus de Magnanville et du Mantois se sont adaptées pour faciliter votre quotidien. Plus de liaisons entre communes, création d'un service de Bus de Soirée... Autant de nouveautés sur lesquelles 'Île-de-France mobilités, organisatrice des transports franciliens, a travaillé en collaboration avec la communauté urbaine du Grand Paris Seine & Oise.

Ce qui change à Magnanville

• En journée :

La ligne I, Mantes-la-Ville Gare Routière – Magnanville- Mantes-la-Ville Gare Routière circulera désormais en journée le dimanche.

• Le soir :

Des « Bus de soirée » vous sont proposés, depuis la gare routière de Mantes-la-Ville. Un départ est assuré toutes les 30 minutes environ selon l'arrivée des trains, du lundi au dimanche de 22h à 0h20 et jusqu'à 1h25 le samedi. Ce service prend le relais des lignes habituelles afin d'améliorer les correspondances, faciliter le dernier kilomètre, optimiser et sécuriser le trajet retour.

Plus d'infos : www.iledefrance-mobilités.fr



La

SEMAINE BLEUE

PROGRAMME du samedi 1^{er} au vendredi 7 octobre

- Sortie séniors
- Activités détente & sportives
- Ciné-goûter
- Interventions « Les gestes qui sauvent »
- Belote conviviale
- Activités physiques adaptées
- Activités intergénérationnelles
- Exposition peinture & activités en collaboration avec la Fondation L. Bellan

Renseignez-vous :

Centre Communal d'Action Sociale
Hôtel de Ville - 2, rue de la Ferme - 78200 Magnanville
Tél. 01 30 92 87 27 • ccas@mairie-magnanville.fr